

# **Comité directeur du 29/11/2014**

## **Proposition de résolution (v2)**

### **Pas de débat démocratique équilibré sans plus d'Europe dans les médias**

La campagne des Européennes en 2014 a peu intéressé les citoyens, notamment en raison d'une couverture médiatique quasi inexistante. C'était l'occasion pour les citoyens de choisir, en élisant le Parlement européen, le président de la Commission pour la première fois. Force est de constater que le choix du futur président de l'exécutif européen n'a motivé que 5% des votants en France. Toutefois il semble que seuls 5 % des électeurs en France aient suivi le débat entre les différentes têtes de liste candidats à la présidence de la Commission. Seuls l'Allemagne et le Luxembourg - pays d'origine des deux principaux candidats - ainsi que l'Autriche ont montré un intérêt légèrement supérieur d'après une étude (Euractiv.fr). Cette avancée institutionnelle qui donnait de l'importance au vote est ainsi passée inaperçue auprès des citoyens pourtant forts désireux de devenir acteurs de la démocratie européenne.

Le comportement des médias vis-à-vis de l'information du public sur l'actualité européenne est en partie responsable de l'abstention pour les Européennes de 2014. N'informant jamais sur les propositions de la Commission ou sur les débats au Parlement européen, les citoyens n'ont pour information européenne que les réunions de chefs d'Etats et de gouvernements, la montée du populisme et les conséquences de la crise économique en Europe. Difficile dans ces conditions qu'émerge un espace public européen perçu au même niveau que l'est celui national.

France 2 a même refusé de diffuser le débat présidentiel européen du le 15 mai 2014 en privilégiant un documentaire sur l'euro. La semaine suivante, la même chaîne a refusé qu'interviennent dans le « grand débat » (pour l'émission Des Paroles et des Actes) d'avant élection Guy Verhofstadt et Martin Schulz pourtant candidats à la présidence de la Commission, au profit de candidats français « mieux connus » du grand public. L'UEF-France a été à l'avant-garde pour dénoncer ces choix et a su mobiliser la société civile pro-européenne ainsi qu'un large panel transpartisan de candidats aux élections européennes. Grâce à une tribune collective aboutissant à une dépêche AFP, cette mobilisation a obligé le groupe France Télévisions à diffuser le débat présidentiel européen, mais malheureusement seulement sur la Chaîne Parlementaire.

Au-delà même du niveau de l'Union européenne, ce qui se passe dans l'ancienne Europe « de l'Est » est totalement occulté. Ainsi, peu de citoyens ont été au courant des grèves sur plusieurs semaines en Bulgarie, des sanctions économiques imposées par Poutine à la Lituanie ou à la Pologne (avant même le conflit ukrainien) ou encore du renforcement d'un régime autoritaire en Hongrie au profit de Viktor Orban.

Il est à noter qu'il y a une différence dans le traitement de l'information européenne entre presse écrite, radio et télévision. Cette dernière ne réserve quasiment aucun espace à

l'actualité européenne, souvent considérée comme internationale et du même niveau que le conflit israélo-palestinien ou les rencontres du G20.

**Pour cela que l'UEF-France :**

- demande que le service public audiovisuel ait clairement dans son cahier des charges une obligation d'information sur les affaires européennes ;
- confirme son engagement aux côtés de "Sauvons l'Europe" dans la campagne «Plus d'Europe à la télé» et rappelle son importance
- demande que Euronews accède à la TNT en France ;
- propose que dans l'article 1er de la loi portant statut de l'Agence France-Presse soit ajouté que son objectif est de rechercher les éléments d'une information complète et objective « tant en France que dans l'Union européenne » ;
- souhaite qu'il y ait une formation sur l'Europe dans les écoles de journalisme ;
- souhaite que les Commissaires européens fassent une démarche systématique pour être présents dans les médias, notamment radiophoniques et audiovisuels ;
- souhaite que le président de la Commission européenne soit l'invité d'un journal télévisé à 20h une fois par trimestre pour justifier la politique de l'exécutif européen sur une chaîne importante du service public ;
- souhaite que les députés européens soient ceux qui s'expriment dans leur partis politiques quand une question européenne est en jeu ;
- souhaite que les élus et responsables des partis politiques puissent bénéficier d'une formation sur les questions européennes.

---

*Résolution proposée le 17/11/2014 par Fabien Cazenave. Mise à jour du 20/11/2014.*